

60 % des Marocains qui résident en Belgique ont une maison au pays



Belgique : de nombreux Marocains en logement social ont des biens immobiliers au Maroc, les patriotes flamands les font expulser.

... J'ai honte, mais j'ai honte...

Quand j'étais jeune, comme tous les Bruxellois favorisés je méprisais les flamands. Faut-il être bête !

Nous avions des cours de néerlandais obligatoires et le top, c'était d'avoir la plus mauvaise note possible – on n'est pas des béotiens, tout de même – et de chahuter au maximum le professeur, de se moquer de son accent, de sa tenue, toujours vulgaire, par principe.

J'étais à peu près nulle en tout sauf en orthographe et en rédaction – matières qui ne requièrent pas la moindre application – j'étais donc tout à fait à la mode.

Ma propre grand-mère changeait de place au restaurant dès qu'un néerlandophone s'en approchait.

La honte, la honte.

J'ai bien changé d'avis. Certes, la langue n'est pas leur atout principal, elle est râpeuse, gutturale, rien à voir avec le néerlandais de Hollande, assez chaleureux. Certains disent (et j'en étais) qu'on dirait du dégueulis. Elle s'en rapproche, effectivement.

Saviez-vous que le plus grand spécialiste de Beethoven, le

plus grand au niveau mondial, est un flamand ? J'ai eu la chance, l'honneur incroyable de travailler avec lui pendant un an. Un puits de science, fêté dans le monde entier. Musicologue, chef d'orchestre, écrivain lu dans le monde entier.

J'abrège : j'aime les flamands. J'ai voté pour un parti flamand aux élections communales.

Et voilà que j'apprends une nouvelle abréviation : les MRE ! (Vous les français êtes les champions des abréviations, je bloque carrément parfois).



Les Marocains résidant à l'étranger arrivent en tête du classement des Belges de papier.

Près de 70 000 citoyens ont acquis la nationalité belge depuis début 2018. La Belgique compte près de 34 000 « nouveaux Belges » sur les 10 premiers mois de l'année en 2019. Le [Maroc](#) occupe la première place du top 10, avec 9046 depuis début 2018 devant les Roumains (4236), les Polonais (2961) et les Italiens (2664). Ils sont suivis par les Britanniques (2448) et les Congolais (2276). Les Afghans (2233) et les Hollandais (2188) ferment la marche.

60% des Marocains (SOIXANTE pour cent !) résidant en Belgique sont propriétaires d'une maison au Maroc. Hicham Imane, d'origine marocaine, président de la société de logement social à Charleroi, veut bien tolérer que tous les résidents soient identifiés et pas seulement les Belgo-Marocains : « Tout le monde doit être dans la légalité ! **Stigmatiser** la communauté marocaine, je trouve ça scandaleux. »



Hicham Imane dans son occupation favorite : pleurnicher

Poursuivez donc, monsieur Imane, qu'est-ce qui ne vous plait pas ici, tant qu'on y est ? Vous êtes bien logé ? Côté voiture, revenus, ça vous convient ? L'école des enfants ? Les vacances au pays ? Vous mangez bien halal, vraiment ? Il suffit de le dire....

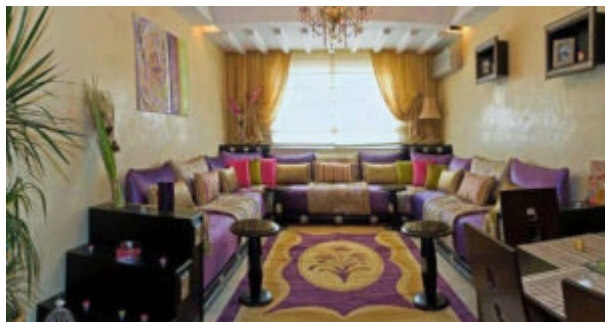
Son clip de campagne «**Pourquoi ne pas voter pour un arabe**»



Macron, vous savez, ce président arrogant et détesté qui s'est fait huer hier au théâtre des bouffes parisiennes, qui a décampé comme un rat, entouré par ses multiples gardes rapprochées a lui aussi appelé à ne pas « stigmatiser » les musulmans. Celui qui veut être intraitable contre les « violences qui se sont « installées » en France comme par miracle. Vous remettez le personnage ? Pareil. Ils n'ont que ce mot à la bouche.

J'ai de nouveau fait un détour par le Larousse : Stigmatiser : dénoncer, critiquer publiquement quelqu'un ou un acte que l'on juge moralement condamnable ou répréhensible !! Donc, rien que de tout à fait normal. Croyez-vous qu'il soit louable de loger aux frais du contribuable alors qu'on est propriétaire ? De prendre la place d'un malheureux qui n'a plus que son carton

pour dormir ? Le tout pour y égorger des moutons sur le balcon ? Pour maudire les « mécréants » que nous sommes ? Pour y fêter des traditions complètement hors du temps et malsaines.



Appartement de la famille Zahraoui – en vacances au bled – payé par le contribuable belge

Les MRE menacés d'expulsion

La résistance patriote mène une campagne contre les Marocains bénéficiant de logements sociaux et détenant des biens immobiliers au Maroc (Ils sont combien à mourir de froid dans la rue chaque année ? Plusieurs dizaines, pour l'ensemble de la Belgique. 50 certaines années, 70, 80 d'autres années. **Chaque soir à Bruxelles, ils sont plusieurs milliers à dormir dans la rue**). Ces charlatans sont désormais menacés d'expulsion. Ben quoi ? Vous ne voudriez tout de même pas que je me prive de cinéma pour loger ces resquilleurs ? Les MRE sont des **voleurs**, ils s'approprient la place qui revient de droit aux malheureux sans-abri)

Petite remarque personnelle à propos des SDF : je lis « Le roi et la reine ont visité en toute discrétion le centre d'accueil nocturne de la rue Terre-Neuve à Bruxelles. « cela ne m'émeut pas. Non. Un couple sans cesse dans les médias, sans cesse photographié, adoré des masses, aurait bien mieux à faire. A propos, j'avais écrit à sa Majesté pour dénoncer l'abandon dont souffre l'une rescapée des attentats de Bruxelles.

<https://ripostelaique.com/victime-de-lattentat-de-bruxelles-ka-ren-est-plus-maltraitee-quune-parasite-bachee.html>

J'ai reçu un avis de réception de la secrétaire. Rien de plus.

A propos de carrosse, sa majesté va toujours faire son shopping entourée de motards, alors que Karen, ancienne sportive de haut niveau, est condamnée à sa chaise roulante. Fin de l'addendum.

L'opération de surveillance (et NON d'espionnage, comme l'affirment certains) menée par l'alliance a conduit au recensement des biens des MRE au Maroc.

On ne peut que les féliciter de cette initiative. L'Alliance néoflamande a prié une société néerlandaise spécialisée de lui recueillir des données précises. Il s'agit des images des biens, des factures d'eau et d'électricité, des copies de certificats de propriétés des biens. Ces données sont ensuite communiquées aux sociétés de logement social. Certaines sociétés ont d'ores et déjà enclenché la procédure judiciaire, rapporte *Al Ahdath Al Maghribia*. Elles ont adressé deux avis aux MRE, l'un portant mention d'expulsion, et l'autre relatif au paiement des amendes. N'oublions pas que c'est **le contribuable belge qui finance le confort des ruffians**.

Face à cette situation, les MRE ont, dans une lettre, lancé aux autorités marocaines un cri de détresse (sic) ! Personnellement, j'utilise le terme de récrimination. De revendication non fondée. Ils craignent de se retrouver à la rue du jour au lendemain. C'est leur place, si vous voulez mon avis. Ou alors, retour au bled, pour profiter de leurs propres biens, où ils pourront fêter le rama-bouffe-toute-la-nuit en toute liberté, couvrir leurs femmes, exciser leurs petites filles, lever l'arrière-train pour prier Allah sans déranger personne. Construire des minarets, des mosquées où plus personne ne viendra encoller du saucisson.

La question qui dérange : Le ministre des finances veut le nom des Belgo-Marocains qui ont un logement social ICI alors qu'ils sont propriétaires au Maroc.

Ce qu'on sait, c'est que : 1) 60% des Marocains qui résident en Belgique ont une maison au Maroc. 2) La règle dit que « **nul ne peut prétendre à un logement social s'il est propriétaire d'un bien immobilier** ». 3) Le fisc belge peut demander des données à un autre Etat mais » seulement » à

des fins fiscales. Pas question de donner les infos à d'autres services. 4) C'est ça, la nouveauté. Le ministre des Finances adapte la Convention de collaboration avec les pays. On pourra utiliser les données à d'autres fins que fiscales si le pays donne son accord. Le ministre veut donc convaincre le Maroc d'accepter une transmission des données aux sociétés de logements sociaux. Et pourquoi donc ce pays l'accepterait-il ? Que dit le règlement général dans ce genre de situation ? Hicham Imane poursuit: « Le règlement est très ambigu, on dit qu'on ne peut pas être propriétaire. On ne parle pas de l'Etat belge et on ne parle pas de l'Etat étranger. Evidemment, vous trouverez toujours des juristes qui vous donneront une version contradictoire mais aujourd'hui, globalement, nous imposons aux futurs locataires de ne pas être propriétaires. Donc forcément, la règle elle est là pour tout le monde, pas que pour les Marocains, les Italiens, les Belges!

Hicham Imane : Je ne vois pas d'intérêt autre que de **stigmatiser** la communauté marocaine ! Il y a une attaque à cette communauté. Je ne comprends pas pourquoi !

Le principal, c'est que moi, je comprends. Et que je le fasse savoir.

Anne Schubert